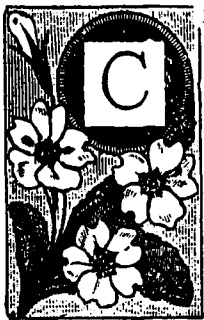


CHRONIQUE UNIVERSELLE ILLUSTRÉE



LE CANOT N° 1, DE LA "VILLE DE ST-NAZAIRE" COMMANDÉ PAR LE CAPITAINE NICOLAÏ.



CHACUN a encore présent à l'esprit l'effroyable naufrage de la "Ville de St-Nazaire" où 58 vies humaines furent sacrifiées, après les plus terribles souffrances, tandis que 24 seulement des marins et passagers de l'infortuné navire étaient enfin sauvés, par différents bateaux, au moment où, à bout de forces, ils allaient succomber sous les effets de la faim, de la soif, du froid et de la fatigue.

On sait que la "Ville de St-Nazaire", fait ant le service entre New York et les Antilles, coulait au milieu d'un tempête, près du Cap Hatteras, par des causes restées encore inconnues — voie d'eau, abordage d'une épave, etc.

Des quatre embarcations, mises à la mer au prix de difficultés sans nom et commandées respectivement par le commandant Jagueneau, l'ex capitaine Berry, le capitaine en second Nicolaï et le premier lieutenant Andréis, trois seulement, les trois premières, ont été recueillies après plusieurs jours de souffrances inouïes, ayant amené la mort des trois-quarts de ceux qui les montaient.

De l'embarcation où était le lieutenant Andréis avec 10 passagers et matelots, on n'a pas de nouvelles et il est à présumer qu'elle a péri avec son équipage.

C'est le canot numéro 1, commandé par le second Nicolaï, que représente notre dessin au moment où, après avoir aperçu sous le vent, un vaisseau qui, ayant stoppé et très vraisemblablement compris les signaux des naufragés, reprit tranquillement sa route sans d'avantage s'en occuper.

S'imaginer-t-on rien de plus horrible que "l'état d'âme" des malheureux passant, en quelques minutes, de la joie la plus délirante au désespoir le plus profond ? Bien coupables sont ceux qui assument, devant leur conscience, pareilles responsabilités. Il semble que le code maritime international devrait contenir, outre les dispositions tendant à indemniser, largement, tous les sauvetages accomplis en mer, par des navires dont, évidemment, le temps est de l'argent ; devrait contenir, dis-je, des pénalités d'une sévérité excessive, pour tout capitaine de navire dûment convaincu d'avoir aperçu des signaux de détresse et de ne s'en être pas préoccupé.

C'est un crime abominable que cet égoïsme étroit, féroce. La détention à vie, la mort même, devraient être la punition de pareil oubli des lois de la solidarité humaine.

* *

Deux missions françaises partaient, en février dernier, pour visiter l'Abyssinie.

La première, officielle, sous la direction de Mr Bonvalot. La seconde, d'initiative privée, commandée par le prince Henri d'Orléans. Le prince Henri est accompagné, en outre d'un nombreux personnel domestique, gardes, porteurs, guides, etc., de quatre de ses amis, MM. de Lucinge, le Gonidec, de Poncins, Mourichon et emporte, dans ses bagages, tous les

impedimenta de la science moderne : appareils et instruments les plus perfectionnés, cinématographe, phonographe, etc.

C'est à Djibouti que l'expédition est débarquée avant de se lancer à travers le Harar.

Djibouti est un port français de la Mer Rouge, au sud-est d'Obok et appelé, si je ne me trompe, à un brillant avenir. C'est de là que va partir le chemin de fer devant relier nos possessions avec l'Empire de Ménélick, et nul doute que l'étoile de Massouah, déjà bien pâlie, ne s'obscurcisse encore quand Djibouti, unique débouché commercial de l'Empire du Négus, sera devenu la véritable métropole de toute cette féconde région.

Le surlendemain de son arrivée à Djibouti, le prince réunissait, à l'Hôtel de France, la colonie européenne et de distingués Somalis appartenant à l'aristocratie militaire ou commerciale du pays.

Un graphophone, installé au milieu de l'assistance, fut mis en action par le prince lui-même.

Le Chant du départ, la Marseillaise, des airs populaires d'opéra et de café concert, des marches militaires, vinrent réjouir les oreilles des Européens depuis longtemps sevrés de ce régal. Quand aux indigènes, complètement ahuris, ils n'ont jamais "voulu savoir" que tout cela sortait de la "petite boîte" qu'ils avaient sous les yeux.

Le 28, la mission quittait Djibouti pour s'enfoncer dans le désert et le cinématographe reproduisait la pittoresque caravane composée de chameaux de charge guidés par leurs cornacs, l'escorte d'indigènes armés de lances et de fusils, les domestiques, les explorateurs eux-mêmes et une foule de co'ors européens heureux de les accompagner au début de leur voyage.

Nous aurons quelque jour l'occasion de présenter aux lecteurs du SAMEDI, la reproduction de ce curieux défilé d'une expédition française s'enfonçant dans le désert abyssin.

* *

Voici une curieuse expérience qui, nous n'en doutons pas, va faire flores dans les salons où la science vient quelquefois coudoyer les lettres et où l'on ne craint pas de s'instruire en s'amusant.

Considérez, amis lecteurs, les deux dessins, absolument macabres, représentant : le premier un monsieur quelconque, orné d'un binocle, faisant un modeste déjeuner avec, de l'autre côté d'une draperie un squelette et, derrière lui l'appareil Röntgen ; le second, une fantastique scène qu'on croirait empruntée aux récits terrifiants de ce fumiste de Dr Bataille ou aux révélations de Diana Vaughan.

Quelques mots d'explication ne seront vraiment pas de trop pour vous apprendre que le second dessin est la photographie fidèle, mais un peu machinée, de la scène représentée dans le premier.

Pour cela il n'a fallu qu'un peu d'imagination et l'intervention, naturellement, de ces fameux rayons X. C'est au constructeur français bien connu, Mr Radiguet, que la scène est redevable de cette découverte.

"Les objets en verre luisent dans l'obscurité sous l'influence des rayons